

Le projet d'établissement à l'épreuve des nouveaux dispositifs

Les évolutions législatives et les enjeux qu'elles génèrent traversent et impactent le projet d'établissement.

Au regard des compétences à déployer pour le concevoir en adéquation avec la singularité de chaque personne qui en bénéficiera, l'organisation institutionnelle, les codes de coopération et le déploiement territorial sont à construire et analyser finement.

Cette formation s'envisage comme un guide à l'élaboration de ce projet vers une réalisation pertinente.

Objectifs

- Identifier et analyser l'impact des nouveaux dispositifs réglementaires en faveur des personnes en situation de handicap sur les modalités d'accompagnement des personnes accompagnées en structure médico-sociale.
- Concevoir et formaliser des projets d'établissement ou de service en prenant en compte ces nouvelles dimensions.

Contenu

Rappel des évolutions législatives des dernières années et de leurs enjeux concernant la politique sociale en faveur des personnes en situation de handicap

- De la jurisprudence Loquet au rapport Piveteau « Zéro sans solution », à la mission Desaulle et à la RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous).
- La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 et l'officialisation de dispositifs visant une démarche inclusive, une continuité du parcours et une participation effective des personnes en situation de handicap ou de leurs représentants légaux.
- La démarche SERAFIN-PH et l'évaluation des besoins de la personne handicapée.

La nécessaire formalisation

- Des évolutions majeures du secteur et des conséquences sur les publics accueillis, l'évolution des moyens et l'articulation de l'activité de l'établissement/service avec les nouveaux modes de coordination et de coopération, en lien avec les outils de planification de l'offre définis au plan régional et départemental.
- Des évolutions de l'organisation institutionnelle en termes de compétences à développer ou à s'adjoindre venant répondre aux évolutions identifiées et à la nature de l'offre proposée par la structure.
- Des activités dans le territoire : partenariats et ouverture (analyse des spécificités et plus-values du territoire, des coopérations à poursuivre ou à mettre en œuvre).
- **La participation de l'ensemble des parties prenantes**
 - Les professionnels, dans la recherche de partage d'un savoir collectif interdisciplinaire relatif aux attentes, besoins et réponses à apporter aux personnes accompagnées.
 - Les usagers et/ou leurs représentants légaux dans l'expression de leurs besoins et attentes.
 - Les partenaires et bénévoles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes en situation de handicap.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Véronique LOGEAS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).